



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2511

Attribution d'une subvention de 1 000 euros à l'Association La Gauloise de Vaise pour l'organisation de la 3^e édition du tournoi féminin de Lyon le samedi 10 décembre 2016 au gymnase Pierre Audry à Lyon 9^e

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 NOVEMBRE 2016
DELIBERATION AFFICHEE LE : 23 NOVEMBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BRAILLARD

2016/2511 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 1 000 EUROS A L'ASSOCIATION LA GAULOISE DE VAISE POUR L'ORGANISATION DE LA 3E EDITION DU TOURNOI FEMININ DE LYON LE SAMEDI 10 DECEMBRE 2016 AU GYMNASSE PIERRE AUDRY A LYON 9E (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Fondée en 1893, l'Association « La Gauloise de Vaise » a pour objet le développement de la pratique de l'haltérophilie, de la musculation éducative et sportive, du culturisme. Son siège social est situé 108 rue Pierre Audry, à Lyon 9^e.

Pour cette saison 2016-2017, l'association porte le projet d'ouvrir une section « sport santé et handisport » afin de développer des nouvelles pratiques sportives en direction des publics fragiles, tels que les personnes âgées, les personnes reprenant une activité après une maladie grave, ou encore les personnes souffrant d'une maladie chronique.

De plus, l'Association « La Gauloise de Vaise » organisera la 3^e édition du Tournoi Féminin de Lyon, le samedi 10 décembre 2016, au gymnase Pierre Audry à Lyon 9^e.

Cette compétition réunira une quarantaine d'athlètes élités féminines, issues de dix clubs participants. Trois lyonnaises sont sélectionnées pour cet événement qui permettra de mieux faire connaître l'haltérophilie féminine, discipline méconnue du grand public. L'Association souhaite ainsi donner une image moderne de l'haltérophilie, développant la mixité.

Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 3 900 euros.

En 2015, l'Association «La Gauloise de Vaise» n'a pas bénéficié de subvention de la Ville de Lyon pour l'organisation de la deuxième édition de ce tournoi.

Par ailleurs, l'Association «La Gauloise de Vaise» ne perçoit pas de subvention annuelle de fonctionnement.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation au plan sportif, aussi bien au niveau du sport-santé, que pour le développement du sport féminin, je propose d'allouer une subvention de 1 000 euros à l'Association «La Gauloise de Vaise».

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1- Une subvention de 1 000 euros est allouée à l'Association «La Gauloise de Vaise» pour l'organisation de la 3^e édition du Tournoi Féminin de Lyon, le 10 décembre 2016, au gymnase Pierre Audry à Lyon 9^e.

2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, ligne de crédit 42013, article 6574, fonction 40, programme SPANIMAT, opération SPMANI.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Yann CUCHERAT